

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-229

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

Absent(s) :

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : FINANCES – Autorisations budgétaires d'investissement par anticipation au vote du budget primitif 2023.

En application de l'article L.1612-1 alinéa 3 du code général des collectivités territoriales et afin de permettre la continuité des investissements jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater

les dépenses d'investissement détaillées ci-dessous par chapitre et par article, étant précisé que les principales opérations sont détaillées dans le document joint en annexe et que celles votées en autorisations de programme et crédits de paiement ne sont pas concernées par ce dispositif. Les montants indiqués correspondent aux prévisions de besoins sur le mois de janvier 2023. Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2023.

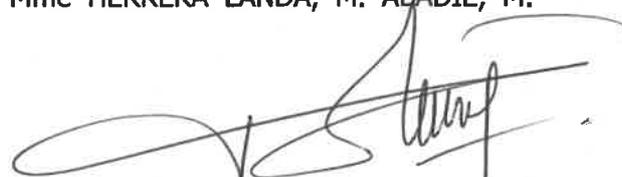
Chapitre – compte M57	Libellé	Montant en €
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	16 000
2051	Logiciels	62 000
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	78 000
2152	Installations de voirie	10 000
21831	Matériel informatique scolaire	23 000
21838	Autre matériel informatique	25 000
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000
2185	Matériel de téléphonie	6 000
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	74 000
2312	Agencements et aménagements de terrains	40 000
2313	Constructions	195 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	460 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	695 000
Total Budget principal		847 000

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, par anticipation au vote du budget primitif 2023, les dépenses d'investissement détaillées ci-dessus par chapitre et par article.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE, M. ESTEBAN



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

BUDGET PRINCIPAL

Libellé des opérations	Montant €	Compte M57
Révision des documents d'urbanisme liées au PLU	16 000	202
Achat de logiciels	62 000	2051
TOTAL CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	78 000	
Installations de voirie	10 000	2152
Acquisition de matériel informatique écoles	23 000	21831
Acquisition de matériel informatique tous services	25 000	21838
Acquisition de mobilier tous services	5 000	21848
Acquisition de matériel de téléphonie tous services	6 000	2185
Acquisition de matériel par les écoles	5 000	2188
TOTAL CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 000	
Travaux de mise en conformité des plaines de jeux	20 000	2312
Travaux dans les cours d'écoles	20 000	2312
Travaux de câblage fibre optique mairie et écoles	20 000	2313
Tous bâtiments : travaux divers	175 000	2313
Travaux d'accompagnement des aménagements Tram'bus	50 000	2315
Aménagement Place Pasteur	150 000	2315
Aménagement Place Patxa	20 000	2315
Aménagement avenue Duverger de Hauranne	150 000	2315
Travaux de voirie câblage fibre optique	20 000	2315
Travaux et aménagements de voirie	70 000	2315
TOTAL CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	695 000	
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	847 000	